

Formation BR

Habilitation électrique - Interventions BT générales

Le + Groupe ACN :

Attestations de formation remises sur place et livrets de cours.

Délivrance du titre d'habilitation électrique su place en cas d'avis favorable.

Pré-requis :

Avoir reçu une formation en électricité adaptée aux opérations confiées.

Etre en possession de ses EPI.

Compréhension de la langue française.

Durée :

21 heures - 3 journées

Public :

Personnel devant effectuer des interventions d'entretien et de dépannage générale en basse tension, ainsi que de consigner pour son propre compte.

Lieu :

En intra dans votre établissement.

En inter dans nos centres de formation.

Blended learning (théorie en e-learning, pratique en présentiel).

Participants :

1 collaborateur minimum

15 collaborateurs maximum par groupe.

Objectifs :

- Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NF C 18-510 afin d'obtenir un titre d'habilitation BR.
- Réaliser une intervention basse tension générale avec nécessité de consignation et de connexion/déconnexion.

Programme :

- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les protections collectives et leurs fonctions (barrière, écran, etc...) / Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Ouvrages ou installations : limites des différents domaines de tension / Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT / Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Les habilitations : principe, symboles, limites et formalisation / Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique / Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc ...).
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Rôles et fonctions / Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique / Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux / Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc ...).
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit / Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Principes généraux de prévention à appliquer / Evaluation du risque électrique / Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

Modalités pédagogiques et évaluations :

Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510. Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.

A l'issue des évaluations pratique et théorique (QCM), les collaborateurs recevront une attestation de formation avec un titre d'habilitation d'une durée de 3 ans.

Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.
- Matériel de démonstration : Gants isolants d'électricien, VAT, cadenas, dispositif de condamnation, casque écran facial.